L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 26 AVRIL 1900. NUMERO 12

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne .... .12c
Chaque insertion subséquente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Le "Daily Mail" publie une dépêche par laquelle lady Sarah Wilson écrivait de Mafeking, sous la date du 5 avril.

"L'angoisse de la faim commence à ce faire sentir et le secours semble plus loin que jamais.

Depuis le 31 mars il n'y a pas eu de bombardement, excepté aujourd'hui, le commandant Snyder ayant mené ses burghers contre Plumer. Ils sont revenus hier et ont recommencé le feu avec des canons tels que l'armée anglaise n'en possède point."

Les dernières nouvelles reçues du Cap sont en contradiction avec les assertions de ceux qui prétendaient disparus les derniers germes de la rébellion. Les cultivateurs hollandais de la partie sud-ouest de la colonie, notamment à Swellendam et Caledon, inspirent de véritables craintes. Un cultivateur hollandais important déclare que la majorité de ses compatriotes n'attend que l'heure favorable pour se révolter et que lui-même a, pour sa seule part, des Mausers et des munitions pour 500 personnes. Il ajoute que le premier mouvement se produira à Caledon, où les révoltés s'empareront du pouvoir. Les districts sont montagneux. La recrudescence de l'esprit de révolte est vraisemblablement due à la conviction répandue parmi les membres de l'Afrikander Bond que les récentes infortunes de l'Etat Libre présagent des victimes bœrs. Les Hollandais croient que la lutte durera trois ans, les Bœrs et les rebelles se livrant à la guerre de guerilla.

Dans le Natal, les Hollandais frappent d'ostracisme les marchandises anglaises.

Les Canadiens-français seront peut-être curieux de savoir que les deux plus grands généraux de l'armée anglaise—Roberts et Kitchener—ont du sang français dans les veines et sont de descendance française

Roberts descend de Marie Suzanne Sautelle, qui était l'une de ses aieules. Elle était la fille de Francis Sautelle un réfugié français établi à Waterford. Elle est morte en 1800 à l'âge de 84 ans

Kitchener, qui a si souvent été appelé Irlandais parce qu'il est né dans l'Irlande, n'a pas une goutte de sang Irlandais dans les veines. Il est aussi anglais et français, sa mère étant une dame Chevalier.

Quelque soit le résultat des défaites des derniers jours, il n'y a plus ici à Londres qu'un sentiment unanime d'admiration pour la stratégie et les tactiques déployées par les Bœrs depuis que Roberts est entré inopinément dans l'Etat d'Orange. La prise de Cronje et la rapidité des mouvements de la cavalerie de French leur ont ouvert les yeux et les ont amenés à changer immédiatement leur plan de campagne. Ils se sont mis à retraiter tranquillement devant Roberts et l'ont laissé entrer à Bloemfontein presque sans coup férir, pendant qu'ils rappelaient leurs troupes immobilisées du siège de Ladysmith et les deux commandos qui faisaient le coup de feu dans le Cap contre Gatacre et Clements. Avec ces troupes, unies à celles qui entouraient Kimberley, et d'autres qui étaient à Magersfontein, ils ont décidé d'investir Bloemfontein et d'y immobiliser à son tour Roberts, qu'ils trouvaient trop remuant. Est-ce que tout cela est le résultat d'un plan muri depuis longtemps déjà lorsqu'ils annonçaient il y a déjà cinq mois qu'ils ne défendraient pas Blœmfontein ? Cela en a bien l'air. Puisque les Bœrs savaient que Bloemfontein était une ville incapable de résister à un siège, leur intérêt devait être d'y attirer Roberts ou un autre général anglais disposant d'un gros corps d'armée afin de l'y tenir enfermé aussi longtemps que possible. Si ce plan a réellement été mûri d'avance, c'est la plus grosse embûche de toute la guerre, à moins que l'on ne nous en tienne en reserve dans le Transvaal d'autres plus traitres encore que celle-là.

Natal—Les troupes anglaises ont fait une reconnaissance et ont découvert que les Bœrs sont en grand nombre et bien fortifiés Un canon de marine a répondu aux Bœrs qui ont mis un autre Long Tom en position.

Lorsque les Bœrs ont commencé à bombarder Elandslaagte, hier matin, les Anglais étaient à faire l'exercice. Un soldat a été tué et un autre blessé, avant que les troupes aient eu le temps de se mettre à l'abri. La brigade navale ouvrit le feu et essuya une vive fusillade de la part des Bœrs. Deux artilleurs du croiseur Philomèle ont été tués. Les marins restèrent à leur poste, cependant, et les Boers ont lancé des bombes dans tous les camps anglais.

Après trois heures de bombardement, le feu cessa, les Boers abandonnant les collines sur lesquelles ils étaient postés.

Un autre commando a été vu se dirigeant sur la gauche anglaise, avec l'intention évidente de la contourner, mais les obus anglais ont forcé ce commando à retraider. Les pertes sont légères

Richmond, P. Q., 17—Une nouvelle presque incroyable nous arrive d'Afrique, et nous n'y ajouterions pas foi, mais le soldat W. E. McIver est connu de longue date parmi ses concitoyens de Richmond, comme un homme de parole et d'honneur. Voici l'aventure: Lors de la fameuse charge des soldats canadiens du 1er contingent à Paardeberg, McIver était du nombre et en avançant dans la nuit il butta sur le cadavre d'un bœr, puis dans sa chutte échappa sa carabine En cherchant à retrouver cette arme, il fut blessé à l'épaule par une des balles qui tombaient dru à ce moment. En retraitant, il reçut une autre blessure, mais légère cette fois, Les chirurgiens durent couper ses sous-vêtement afin de pouvoir panser ses blessures.

Jusque-là rien d'absolument inédit, mais ce qui est épatant, c'est qu'on a retenu un pauvre pioupiou 2 mois de sa paye pour la valeur de la carabine perdue et des sous-vêtement déchirés par les chirurgiens.

Ces faits seront portés devant le Parlement en temps et lieu, et comme le dit le correspondant du "Richmond News," il n'est pas osé de prédire que la Carabine de McIver sera payée par d'autres.

On annonce que 3,600 noirs du Basoutoland reçoivent des armes pour résister aux invasions des Bœrs.

Sir Godfrey Langden, commissaire à Maseru, est revenu de Wepener. Sir Godfrey et le Grand Chef ont mis en position 3,000 indigènes armés pour résister aux invasion possibles des Bœrs. Les Basoutos ne doivent franchir la frontière de l'Etat Libre sous aucun prétexte. Deux indigènes coupable d'avoir passé le frontière et pillé une ferme bœr abandonnée, ont été arrêtés.

Les positions du colodel Dagety sont fortes et bien choisies, mais il est absolument cerné.

Les derrières des Bœrs sont sur la frontière du basoutoland, et bientôt ils seront cernés Les opérations des Anglais sont observées avec intérêt.

Le bombardement et les escarmouches continuent depuis six jours.

Les canons du colonel Degety sont très bien servis et il ne se perd pas de munitions.

Les ambulances sont près de la frontière, mais les morts et les blessés ne sont transportés que de nuit pour cacher les pertes. Les Bœrs sont fatigués et leurs chevaux en mauvais état.

Les Bœrs ont attaqué la position nord des Anglais avec fureur lundi, 9 avril, mais ont été repoussés au point du jour. On ne connaît pas les pertes des combattants.

On dit bien a tort que Lord Roberts a 214,000 hommes sous ses ordres.

Mais s'il etait vrai que Roberts avait 214,000 hommes à sa disposition comment se ferait-il qu'il ne serait pas capable d'aller s'emparer de l'aqueduc qui est aux portes de Bloemfontein quand la disette d'eau règne dans la ville? Comment aussi ne pourrait-il pas envoyer des troupes de Bloemfontein an secours de Wepener au lieu de faire venir des secours d'Aliwal Nord, car Wepener est plus proche de Bloemfontein qu'Aliwal Nord, et les Boers en essiégeant Wepener assiègent réellement Bloemfontein, car ils empêchent les troupes du général Brabant enfermées à Wepener de rejoindre celles de Roberts enfermées à Bloemfontein. Les communications entre Aliwal Nord et Wepener étaient encore intactes la semaine dernière, car on a vu que French et Brabant s'étaient consultés ensemble à ces deux endroits, mais elles ne semblaient pas l'être entre Wepener et Bloemfontein. De plus si Roberts avait réellement 214,000 hommes disponibles, quel besoin aurait-il de faire armer les Basutos sur les derrières des Boers à Wepener, Thabanchu et Rouxville, qu'ils viennent de prendre, au lieu de les attaquer lui-même de front avec une partie de ses troupes.

Je ne crois pas, et il est matériellement impossible que nous ayions actuellement plus de cent à cent vingt cinq mille hommes de troupes actuellement en Afrique. Si l'on fait le calcul de ce que l'on avait en Afrique au commencement de la guerre et de tout ce que l'on a "prétendu" y avoir envoyé depuis, on arrivera peut-être au chiffre de 142,000 hommes, mais les divisions qu'on a envoyées n'étaient pas complètes, et il faut déduire non seulement le chiffre de nos pertes, qui atteignent aujourd'hui, au moins 42,000 hommes mais encore le chiffre des malades que l'on a été obligé de rapatrier, environ cinq mille jusqu'à ce jours, et cenx qui encombrent nos hôpitaux dans l'Afrique du Sud. Quant aux troupes que Roberts a avec lui disponibles à Blœmfontein, je ne crois pas que le chiffre en dépasse 52 ou trente mille. Et encore ces troupes ne sont pas "disponibles." Elles n'ont pas de bottes. Nos soldats ont usé celles qu'ils avaient dans la marche de six jours de Paardeberg à Blœmfontein, et les Bœrs leur ont enlevé dans les convois dont ils se sont emparés celles qui devaient les chausser en neuf. Et il parait que sur le sol d'Afrique on ne marche pas nu-pieds, et comme Roberts n'a plus de chevaux pour transporter ses troupes, il est réduit à l'inaction, une inaction qui pourrait bien durer quatre ou cinq mois d'après Winston Churchill.

Comme nous le prevoyions, le général Dalgety est toojours assiégé dans Weepener par les Bœrs.

Il doit y avoir aujourd'hui quinze jours qu'il se défend de son mieux, les secours (deux divisions) envoyées pour le délivrer ne sont arrivés que dimanche dernier en contact avec les Bœrs. Il parait que ceux-ci sont assez nombreux, quisqu'ils ont pu tout en maintenant le blocus envoyer de forts détachement à la remontre du corps de secours.

Il faut s'attendre à des nouvelles importantes d'un moment à l'autre.

Quoiqu'il en soit, cela seul suffit pour prouver combien Robert est éloigné de pouvoir commencer sa marche en avant; le pays n'est rien moins que pacifié, et la présence des Bœrs au Sud Est de Blœnfontein est une menace constante pour les lignes de communications de Robert.

D'ailleur, les Bœrs sont toujours maîtres de l'aquedue, et l'on apprend que Lord Robert a fait donner l'ordre à Methuen de retograder dans sa marche en avant par suite des dangers qui le menacent.

Dans le Natal, les anglais se maintiennent à Elanslaadgte mais, ne font pas un pas en avant.

Reste, la manœuvre du corps qui par Beira s'avance dans la Rhodesia, et semble devoir attaquer le Transvaal par le Nord Si cette attaque s'était dessinée à l'époque des succès de Roberts, lorsqu'il entrait à Blœmfontein, il est certain que le succès eut pu en être grand. Aujourd'hui le moment est passé et les Bœrs pourraient sans grande difficulté donner du fil à retordre à ce corps d'armée, et tout probablement l'arrêter pour longtemps dans sa marche en avant.

CORRESPONDANCE

ROYAL

J'ai le triste devoir cette semaine de vous annoncer un decès, celui du fils de M. Ls Marchand, le jeune Leon.

M. Marchand est cruellement éprouvé, car c'est le cinquième enfant qu'il perd; aussi tout le monde sympathise profondément avec lui dans ce nouveau deuil.

M. Hamel qui était malade depuis plusieurs semaines, a repris des forces et vaque maintenant à ses affaires.

Parmi les visiteurs de cette semaine nous citerons: M. Chabot, M. Cloutier, M. Plamondon, de Winnipeg, et Melle Emma Cloutier, entrée au couvent de St. Norbert.

Le verdict auquel s'est arrêté, le jury après exhumation des restes de M. Bonin a été "cause de la mort, inconnue" et non pas comme l'ont annoncé le FREE PRESS et autres journaux de Winnipeg "mort accidentelle."

Cette mort restera donc un mystère aux yeux de beaucoup de gens, un mystère qu'il sera impossible d'éclaircir.

Les Galiciens

Nous lisons dans un journal belge L'ETOILE BELGE les lignes suivantes provenant de son correspondant Autrichien.

"D'après les chiffres officiels, l'Emigration des Galiciens augmente dans d'inquiétantes proportions: vingt-cinq mille émigrants pour les trois premières semaines de mars. Dans ces derniers jours, il ne passait pas moins de 2.000 emigrants par jour en gare de Cracovie. Il faudrait tout un chapitre pour expliquer les causes qui chassent les malheureux Polonais de leur pays. Ces motifs n'ont rien de politique, car la nation polonaise est bien maîtresse chez elle. Mais la misère est affreuse Exploités par la noblesse et par les usuriers, les paysans n'ont plus rien à eux depuis longtemps. Ils s'en vont au hasard chercher du pain qu'ils ne trouvent pas toujours, car ils s'en rapportent trop facilement aux agences d'émigration qui, en Galicie, sont à peu près toutes aux mains d'abominables bandits.

Le gouvernement autrichien avait demandé aux Délégations quelques crédit pour protéger les émigrants jusque sur la terre étrangère. Les Hongrois ont refusé. Ce chiffre de 2,000 émigrants par jour en dit long sur les misères inconnues de la Galicie.

Au Parlement, tous les membres du club polonais sont bien portant, vermeils, élégants, distingués, fins lettrés; le sort des paysans ne les touche guère.

Leurs domaines et les gens qui y végètent sont affermés à un traitant moyennant une forte redevance. Le traitant s'arrange à son gré pour payer le seigneur et devenir seigneur à son tour en dix ans. Quand le paysan se voit dépouillé de tout et esclave, il s'en va n'inporte où, sûr de n'être pas plus malheureux que dans son pays.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 26 Avril 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, Winnipeg, Man.

L'attitude de la "Northwest Review"

Malgré notre désir sincère, d'éviter toute polémique sur la question des Ecoles, (nous avons dit maintes fois, pourquoi), nous ne saurions cependant garder le silence, sur l'article paru la semaine dernière dans la "Northwest Review.

Cela, pour plusieurs raisons.

Tout le monde sait que la Northwest Review est publiée avec la permission de l'autorité diocèsaine; en réalité, cette autorisation ne signifie nullement que tout ce qui parait dans cette revue soit directement inspiré par cette même autcrité diocèsaine ni même réflête exactement son opinion. Nous avons eu une preuve décisive de la veracite de cette interpretation il y a quel ques mois à peine, lorsque la Semaine Religieuse de Québec a donné lieu aux critiques que l'on sait.

A cette occasion, l'Ordinaire de Québec a pris grand soin d'exprimer clairement cette distinction, et de dégager sa responsabilité.

Nous n'avons jamais. ici même, prétendu rendre responsable l'autorité diocésaine, de tout ce qui a paru dans la Northwest Review ; nous avions les meilleures raisons de croire que, en plusieurs occasions, et notamment lors des dernières elections, certains articles publiés par la Review était en contradiction absolue avec la direction recommandée par l'ordinaire; aussi, n'avons-nous attaché qu'une fort médiocre importance, à ces regrettables erreurs de jugement, et bien que nos adversaires politiques, le Manitoba a leur tête, aient cherché à tirer parti de ces articles de la Northwest Review, contre nous et se soient efforcés de tromper l'opinion publique en attribuant à l'autorité diocèsaine elles même, les opinions absolument personnelles des rédacteurs de cette revue; nous avons laissé dire et faire.

Il n'en saurait être de même aujourd'hui; et lorsqu'il s'agit des intérêts les plus importants de la minorité, il ne nous est pas permis de laisser subsister une erreur, dont les conséquences pourraient être des plus funestes.

Nous ne croyons pas, que les opinions exprimées par la Northwest Review rèflètent exactement la manière de voir de l'Archevêché, sur cette questien du réglêment de 1897.

Nous ne prétendons point incriminer en entier l'article de la Review, il y a assurément de fort justes appréciations, sur l'attitude des Commissaires catholiques de Winnipeg en particulier, comme aussi de fort judicieuses remarques, celle ci par exemple :

"Le résultat, sert à démontrer l'absolue impossibilité de faire entrer dans la tête du Bureau des Ecoles de Winnipeg les notions les plus élementaires de "fair play."

Nous approuvons fort la conclusion de cette article.

"Ce droit manifeste leur étant refusé, les catholiques de Winnipeg et des autres communes mixtes, sont donc encore aujourd'hui victimes d'une grossière tyrannie et de l'injustice."

Mais nous nous objectons de toutes nos forces a ce qn'on prétende se servir des difficultés éprouvées à Winnipeg pour chercher à discréditer et à ravaler, le règlement de 1897, qui tout imparfait qu'il puisse être, est malgré tout pour la minorité la solution la plus acceptable qu'il lui était permis d'espérer.

C'est là toute la question.

Nous reviendrons point sur ce que nous avons déjà dit la semaine dernière à ce sujet.

Mais pour nous résumer nous repélérons, qu'il est absolument criminel de prétendre créer une agitation contre le règlement de 2897 alors que nous ne pouvons espérer lui substituer rien de meilleur, rien même d'approchant.

C'est faire oeuvre criminelle, oeuvre de partisan, que de mener campagne contre ce règlement, dans le seul but d'embarasser Sir W. Laurier, sans nul espoir d'améliorer en quoi que ce soit, par ces récriminations, la position de la minorité.

Aussi, nous n'hésitons point à affirmer que la Northwest-Review, ne représente nullement les vues de notre Ordinaire lorsqu'elle prétend que :

"Le résultat de ces négociations a prouvé également les défauts essentiels du règlement Laurier Greenway qui n'a rien réglé définitivement ni dans les districts ruraux catholiques, ni dans les districts mixtes."

Il n'est pas moins coupables d'affirmer comme elle le fait que "le règlement Laurier-Greenway n'a rien concedé, absolument rien qui puisse satisfaire les catholiques."

Il nous suffirait pour faire justice de ces affirmations de citer les paroles mêmes de Mgr. Langevin en différentes circonstances, reconnaissant que : "des concessions importantes ont été faites à la minorité."

Enfin il est absolument ridicule de prétendre que le modus vivendi actuel n'est nullement dû au règlement de 1897. C'est travestir trop ouvertement la vérité.

La Northwest Review, va jusqu'à déclarer qu'un semblable modus vivendi était possible bien avant 1897, sous l'acte même de 1890.

C'est là une erreur absolue, mais s'il en était autrement, combien coupables seraient ceux qui auraient empêché la minorité de profiter d'un semblable avantage !

Nous le repétons, il importe qu'on sache une fois pour toutes à quoi s'en tenir ; il importe qu'on sache si oui ou non la Northwest Review représente en cette occasion les vues de l'Archevêché.

Il est bon que nous sachions une fois pour toutes à quoi nous en tenir, car l'opinion publique commence à bon droit, à s'étonner d'une semblable divergence de vues de la part de ceux qui passent à tort ou à raison parmi certaines gens pour répresenter l'autorité diocésaine.

Si nous devons continuer à vivre sous l'empire du règlement de 1897, les polémiques acrimonieuses de la Northwest Review n'ont pas leur raison d'être

Elles ne peuvent amener aucun résultat appréciable au point de vue des intérets de la minorité, bien au contraire; et nous ne croyons point que l'autorité diocésaine soit désireuse de servir de paravent à une campagne politique dont le seul but est de discréditer un parti, pour le plus grand profit de l'autre.

Car nous le repétons, si les critiques exagérees et mensongères de la Northwest Review n'ont point pour conséquence unique, l'abandon du Modus Vivendi actuel, elles ne peuvent avoir d'autre signification, que celle d'une manoeuvre purement politique.

Une politique heureuse

En attirant l'attention du public sur les changement suivants apportés aux règlements et aux lois par l'honorable Clifford Sifton depuis qu'il a la direction du ministére de l'intérieur, on peut dire en termes géuéraux que l'un des principaux obstacles qui ont entravé le développement de l'Ouest canadien sous le régime tory, est l'ineptie qui a caractérisé l'administration des terres fédérales à cette époque.

La politique criminelle qui a transferré la propriété de millions d'acres de nos plus fertiles terres à des compagnies de chemin de fer et autres corporations de capitalistes ou de spéculateurs, a porté des fruits amers en retardant l'occupation des terres et en agravant les impôts. L'aberration des administrateurs ne s'est pas cependant bornée à cela. Dans toutes ses affaires avec le gouvernement le colon sérieux a a été traité comme s'il n'existait que par tolérance et n'avait absolument aucun droit relativement aux terres ou à quoi que ce fût. L'ignorance des conditions de la vie des prairies, et des difficultés que le colon trouve sur sa route, jointe à une super be indifférence de la part des administrateurs, ont conduit à la perpétration de maints abus grossiers, au nom de l'autorité.

Et ce n'est pas tout. Les ministres de l'intérieur qui se sont succédé, chacun apparement plus aveugle ou plus apathique que son prédécesseur, ont manqué de comprendre les situations relatives du colon et du Département, ou n'ont pas voulu en tenir compte. Ce qui ne saurait surprendre de la part d'un parti dont l'origine remonte au fameux "Family Compact," ils ont commis l'erreur de regarder la domaine public comme un héritage de propriétaire et de traiter le colon à l'instar d'un humble protegé dépendant des largesses et de la générosité du maître, le gouvernement. Rien ne saurait être plus erroné

Les terres publiques ne sont pas la propriété du parti au pouvoir. Elles appartiennent absolument au peuple et le gouvernement n'est qu'une commission chargée de leur administration dans l'intérêt commun. Chaque acre de terre qu'un colon acquiert et cultive ajoute à la richesse commune du pays, et personne n'a plus de droit au respect et à la considération de l'administration que le hardi pionnier qui, par son travail et son esprit d'entreprise, convertit un quart de section de terre inoccupée en une ferme bien cultivée qui ajoute à la richesse nationale.

Lo loi des terres fédérales était informe, arbitraire à l'extrême, et apparemment conçue de façon à fournir, par la voie officielle, un moyen sûr de harasser le colon et de nuire à son progrès. Ajoutons à cela que le ministère dc l'intérieur avait sous l'ancien régime acquis une réputation peu enviable pour incurie dans le détail et absence totale des méthodes propres aux hommes d'affaires.

Sous l'administration actuelle tout cela a subi un changement radical. M. Sifton est lui-même un homme de l'Ouest, un homme qui connait par lui-même et en pratique tous les détails de la vie du pionnier, ses épreuves et ses rigueurs. Comme tout Canadien animé d'ambition nationale, il désire voir les plaines inoccupées de l'Ouest se couvrir de foyers heureux et prospères. Tout en répandant au loin, dans le monde, des connaissances sur les ressources et les avantages du Canada au moyen de la dissémination de renseignements officiels et par l'emploi d'officiers énergiques, il reconnait que le meilleur agent d'immigration est le colon prospère et content. Sans perdre cela de vue, le ministre actuel de l'intérieur a entièrement révolutionné les traditions du département dans la manière d'administrer les terres publiques.

Pénétré de la vérité que la concession de terres arables à des chemins de fer ou autres compagnies a causé au pays un tort irréparable, il s'est appliqué à obtenir du gouvernement l'abandon complet de cette politique pernicieuse.

A l'instar de ce qu'il avait fait lorsqu'il était procureur général du Manitoba, où, au moyen d'une série de modifications mûrement étudiées, il avait tellement amélioré les statuts provinciaux que les shérifs et les huissiers se trouvaient dorénavant sans gagne pain, il a déja modifié la loi des terres fédérales de façon à abolir la plupart des restrictions fastidieuses qui semblaient avoir été établies pour empêcher le colon d'obtenir ses lettres patentes.

Sa politique relative aux terres publiques est libérale dans toutes les acceptions du mot. Il a pour principe de rendre facile l'acquisition des lettres patentes à tous ceux qui s'inscrivent pour un homestead avec l'honnête intention de devenir des colons sérieux. En même temps son désir est d'empêcher autant que possible qu'on transfère aux corporations et aux spéculateurs la propriété d'une plus grande partie du domaine public qu'ils n'ont déjà réussi à obtenir.

Par son exemple personnel et en nommant des personnes capables aux postes de divisions, il a réorganisé son ministère, et lui a donné ce caractère d'activité bien ordonnée, grâce auquel on peut le comparer avec les institutions commerciales ou financières qui sont dirigées comme elles doivent l'être. En cela le ministère est en contraste marqué non seulement avec ce qu'il était autrefois, mais avec la majorité des administrations officielles de n'importe quel pays Il n'y a plus aujourd'hui de lettres de colons qui restent sans réponse. Le Département dispose promptement de tout ce qui vient devant lui, et le public commence à s'apercevoir que le ministère de l'intérieur est à présent une organisation active, mise en œuvre dans l'intérêt du Dominion en son ensemble, mais occupée tout particulièrement des besoins et des aspirations de la grande moitié occidentale de notre progressif pays.

Note Editoriale

Nous avons recu du Président des Commissaires d'un district scolaire de Notre Dame de Lourdes, une plainte motivée au sujet de certaines irregularités dans le fonctionnement de la dite ecole.

Si les faits sont bien tels qu'il nous en informe, il a mille fois raison de se plaindre.

C'est le droit et le devoir des commissaires dans l'intérêt superieur de l'Enseignement de veiller à ce que la loi soit observée.

Nous nous abstenons toutefois de publier sa correspondance, car la publicité de ces faits pourrait être nuisible a la cause même de la minorité.

Nous espérons donc que justice sera faite s'il y a lieu, sans qu'il nous soit necessaire d'intervenir.

Les feux sur le South-eastern.

Contrairement aux bruits qui circulaient ces jours derniers, il n'y a aucun accident de personnes à déplorer pendant les récents incendies à Vassar et environs.

Au point de vue matériel les pertes sont sérieuses. M. Buchanan à une grande partie de son matériel de chantier détruit, plusieurs chevaux ont disparus et d'autres brulés qu'on a du abattre. Une grande partie également du bois abattu cet hiver, bois de corde, dormants de chemin de fer etc., ont été brulés.

On attribue l'origine du feu à l'imprudence d'un chasseur. D'ailleurs, la sècheresse du printemps est en réalité la cause première.

Aussi dans le Minnesota on signale des feux de prairie terribles qui menacent plusieurs villes et villages.

L'exposition

Paris, 17—La première de la série des fêtes officielles qui seront données à l'occasion de l'Exposition a eu lieu, hier soir, à l'Elysée. Le président Loubet a offort un dîner de 250 couverts, et après le banquet, une réception pour laquelle 6,000 invitations avaient été lancées, a été donnée.

Après la cérémonie d'inauguration de l'Exposition de Paris, le géral Porter, ambassadeur des Etats-Unis, a dit à un représentant do l'Associated Press:

"La présente exposition française attirera même un plus grand intérêt que tous les efforts faits précédemment à Paris pour étaler devant le monde les produits des diverses nations. Chaque gouvernement de quelque importance est représenté ; et, au point de vue des choses curieuses et du groupement des objets, une visite à l'exposition remplacera un voyage autour du monde.

Petite correspondance

M. Gat. Deleau.

Envoyez votre annonce à M. de Voos, Clarendon Hotel, Winnipeg. Toutefois, nous croyons que ces Messieurs ont l'intention d'acheter non des propriétés éparses, mais un bloc de terrains, formant un seul ensemble.

Le progres de l'automobilisme

Le véhicule de l'avenir, c'est sans contredit, l'automobile.

Un journal français nous apprend que le gouvernement français vient d'obtenir un succès complet dans l'emploi de ces voitures, au Sénégal.

L'automobile est installée au Soudan et un service de marchandises et de voyageurs vient d'être inauguré avec succès entre Bammako (sur le fleuve Niger) et Kayes, où cesse la navigation des vapeur partis de Saint-Louis, sur le Sénégal. Voici d'ailleurs le document de l'Agence Havas:

Une dépêche de Kayes, en date du 3 février, annonce que le gouverneur de l'Afrique occidentale, M. Chaudié, revient d'un voyage d'organisation des nouveaux territoires civils et militaires au cours duquel il a inauguré le nouveau et important service de transports de marchandises et de voyageurs par voitures et camions automobiles.

Partis en automobiles de Kati (Bammako) le 22 janvier, le gouverneur et sa suite sont arrivés en deux jours à Kita; la vitesse moyenne des automobiles a été de 90 kilomètres pour six heures de marche quotidienne.

De Kita, M. Chaudié a continué, toujours en automobile, jusqu'à Toukouto, terminus du railway automobile. De là il est rentré, toujours par le même véhicule, à Kayes, le 27 janvier.

Voilà donc, grâce à l'automobile, établie d'une façon définitive la longue ligne économique tranversale de Saint-Louis à la bouche du Nigar, qui est, en petit, dans notre Afrique occidentale, ce que la fameuse ligne Caire-Cap est dans l'Afrique anglaise.

Une Nouvelle Industrie.

Un cultivateur du nom de Jean Jolicœur, qui réside à une vingtaine de milles de Québec, a décidé d'employer tout son temps ce printemps, à approvisionner le marché américain de grenouilles. Il arrive des Etats-Unis et il a été si frappé, si étonné des prix que l'on offre de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième pour cette espèce de denrée, ainsi que de la demande que l'on en fait partout, qu'il a décidé de se livrer d'une manière toute spéciale à la culture de la grenouille, et d'employer pour cela une grande partie de sa ferme dont le sol est de nature marécageuse. Il a constaté que la culture de la grenouille était loin d'être une industrie nouvelle dans maintes et maintes parties des Etats de la Nouvelle Angleterre, et que même au Nouveau-Brunswick on en faisait depuis un certain temps un commerce très étendu.

Dans le comté de York, N. B., un nommé Coleman que se livre d'une manière toute particulière à la culture et au commerce des grenouilles, a expédié l'année dernière, cinquante barils de cuisses de grenouilles sur le marché de Boston.

La France, nation missionnaire.

L'Espagne et le Portugal furent, au XVIIe et au XVIII siècles, les premières nations apostoliques, parce qu'elles avaient devancé les autres dans la conquête des mondes nouveaux; la France est devenue, dans le siècle qui finit, la nation missionnaire par excellence.

En effet, des 13,314 prêtres missionnaires, les deux tiers sont français. Sur 4,500 frères enseignants et 42,000 sœurs missionnaires, les quatre cinquièmes sont français et françaises. Enfin depuis sa fondation en 1822, jusque et y compris l'exercice 1397 la Propagation de la Foi a distribué 303,063,986 fr. 44 dont 192,704,378 fr, 24 ont été fournis par la France seule et 110,359,607 fr. 19 par tous les autres pays ensemble.

Là-dessus, on peut faire deux remarques.

D'abord, en depit de tant d'efforts pour détruire le catholicisme en France, le personnel des congrégations religieuses a augmenté et augmente chaque jour dans une proportion incroyable. D'autre part, malgré l'intention des inspirateurs de la loi militaire, le nombre des élèves ecclésiastiques s'accroit dans la plupart des diocèses.

La France est un pays d'où le catholicisme déborde et s'étend sur le monde entier, pendant que l'Espagne est, sous tous les rapports, en complète déchéance; que l'Italie n'a qu'une faible expansion, et l'Autriche aucune.

La richesse des Nations

Un peu de statistique. La richesse totale, mobilière et immobièle de l'Europe, s'élève à 1,175 milliards. Au point de vue de la richesse globale, les principaux pays européens se rangent dans l'ordre suivant par milliards:

Angleterre, 225; France, 247; Allemagne, 201: Russie, 160; Autriche, 113; Italie, 78, Belgigue, 25; Aollande, 22.

Au point de vue du capital circulant, le classement est comme suit:

Anglcterre, 106; France, 65; Allemagne, 37; Russie, 14; Autriche, 10; Italie, 7; Belgique, 7; Hollande, 6.

L'anglais possède en moyenne 7,100 frs, le Hollandais, 4,600; le Belge et l'Allemand, 3,900; l'Autrichien et l'Italien, 2,500; le Qusse, 1,500.

Le Français possède 6,500 francs.

Grave Menace.

Un câblegramme de Londres au "Herald" de New York" dit que M. Walter Griffiths, un membre du parlement australien, a fait une déclaration publique à l'effet que le Parlement impérial devra ratifier sans amendement le bill de la Confédération australienne, sinon l'Australie se constituera en République.

On assure que M. Griffiths représente parfaitement le sentiment populaire en Australie, et que, malgré leurs dehors de loyalisme, il ne faudrait qu'une légère contrariété pour amener les Australiens à proclamer leur indépendance.

Mon Secret.

"Si je vons le disais pourtant
que je vous aime.
—A. de Musset.

Si je vous le disais que vous êtes
jolie,
Que lorsque vous riez je me sens
tout joyeux,
Et qu'à vous regarder, vous si
belle, on oublie
Qu'il est un autre ciel que celui
de vos yeux?

Si je vous le disais que sur vos
lèvres roses,
Une abeille viendrait avec amour
puiser
Ce doux miel qu'elle va butiner
sur les roses
Qu'un rayon fait éclore, et rougir
un baiser?

Si je vous le disais que depuis la
soirée
Où je vous vis alors pour la
première fois.
Votre image toujours gracieuse
et dorée
Passe comme un éclair dans mes
rêves parfois?

Si je vous le disais!... mais je ne
veux rien dire.
Mon secret voyez-vous? je le
garde pour moi,
Car si je le disais, l'on en pourrait
médire,
Et vous-même, peut-être en auriez-vous
quelque émoi?
(Gonzalve Desaulniers.)

Les Nains

On trouve parmi les Nains célèbre des Indiens, un Anglais, des Suisses, des Français. Beaucoup eurent de l'esprit. Quelques-uns pratiquèrent des vertus domestiques. Tel fut l'illustre Tom-Pouce, de son nom Th. S. Strotton. Tom-Pouce mesurait 19 pouces. En une douzaine d'années, présenté par Barnum, il gagna sur la curiosité du public une assez jolie fortune. Il se retira alors, et, en bon bourgeois, épousa une femme de son choix et de sa taille, la naine Lavinia Warren. Ils eurent une fille, Minnie, qui mourut à l'âge de quelques mois d'une congestion cérébrale. Tom-Pouce, parvenu à un âge avancé, mourut en 1894.

Le nain de Stanislas Leczinski, Nicolas Ferry, vécut jusqu'à quatre-vingt-dix-huit ans. Mais le héros du peuple nain fut, sans conteste, Jeffrey Hudson. Il appartint à Charles 1er, d'Angleterre, qui le nomma capitaine dans l'armée royale. Il avait une âme fière, et le sentiment de l'honneur. Un gentilhomme, nommé Crofts, lui ayant manqué, Hudson, qui avait à peu près un mètre de haut, l'appela en duel. Crofts s'y rendit et chargea son petit adversaire, une seringue à le main. Mais Hudson exigea un combat sérieux. On se battit à cheval, au pistolet. Le nain atteignit son ennemi à la poitrine, et le tua raide. Pendant la révolution, Hudson resta fidèle au roi. Prévenu de complot contre Cromwel, il fut jeté en prison et y mourut à l'âge de soixante-trois ans.

Une Anecdote.

Veut-on entendre un joli trait de mœurs canadiennes à l'étranger?

L'autre jour, un Canadien du bon vieux temps, arrive dans la Ville Eternelle. Bon, se dit-il, il faut voir le Pape, maintenant. Grèce à certaine recommandation, il fait sa demande, demande absolument régulière, aussi régulière que celle du plus fin diplomate. Un jour, deux jours, trois jours se passent...pas de nouvelles. Diable, c'était agaçant: faire 1,500 lieues pour rien!

On va voir ça. Vite une voiture et fouette cocher.

Monsieur arrive au Vatican, passe au milieu des gardes suisses, sans rien voir, grimpe les escaliers quatre à quatre, emporte d'assaut toutes les anti chambres du secrétariat d'Etat, en exhibant avec force gestes son "passeport," sur lequel les garçons ébahis lisent le nom du gouverneur-général du Canada, Lord Minto, et hors d'haleine demande au cardinal Rampolla à voir le Pape.

Il n'y a personne au monde qui ait été mieux reçu, au Vatican-Apostolique, que ce brave Canadien. Dans tous les cas, il a peu vieilli dans les salles d'attente Le cardinal, secrétaire d'Etat, tout en lui rappelant que c'est le maitre de chambre qui s'occupe des audiences du Souverain-Pontife, lui a tout de même promis son appui et l'a congédié en lui donnant comme souvenir de son courage, je suppose, une médaille du Jubilé. Il l'avait bien gagnée.

On rit encore au Vatican.—La Presse.

Les noms de guerre

La guerre du Transvaal a sans doute, pour bien des gens, des conséquences terribles. Mais elle a aussi des effets comiques. Ainsi, tous les patriotes anglais qui ont eu des enfants depuis le commencent de la guerre se sont crus obligés de leur donner des prénoms de circonstance. En Angleterre, le choix des noms de baptême et absolument libre. Les parents peuvent donner à leurs enfants les prénoms les plus baroques. Dans toutes les paroisses, on a baptisé des enfants qui s'appellent Redvers, Baden, mais surtout Roberts et Kitchener. Dans le district de Holborn, un M Wilks a baptisé son fils Elands-Laagte, du nom du nom du champ de bataille. Ailleurs, on signale le baptême de petits Glencoë, Ladysmith et Dundee. Dans la paroisse de Bromley, une petite fille a reçu le doux nom de Prétoria. A Aampsteand, le 1er mars, un cocher fait incrire son petit garçon avec le prénom de Kimberley. Plusieurs ont reçu avec, le prénom de Cecil, du nom de Cecil Rhodes. Dans la paroisse de Kinnington, on signale l'inscription d'un petit Colenso et de plusieurs petites Tugela. Enfin, à Mile-End-Old-Town, un Anglais a baptisé son fils Krüger. Jusqu'à présent, aucun nouveau-né n'a encore reçu le nom de Blœmfontein, mais cela viendra.

DE LA DOULEUR A LA SANTE

Une dame de Chippewa raconte une histoire de souffrance et de soulagement

Souffrait de maladie de cœur depuis des années—Son mal aggravée par la suite par des troubles de rognons et d'estomac.

Du "Star," de Sainte-Catherine, Ont.

Dans le village de Chippewa, et le long de la frontière de Niagara, il n'y a probablement pas de citoyens mieux connus et respectés que M. et Mme David Schabel. Tous deux sont d'extraction allemande et offraient avec plaisir cette ordiale hospitalité qu'on rencontre si souvent dans la mère Patrie. A un correspondant du "Star" de Sainte-Catherine, qui, récemment, se rendit à la résidence de M. Schabel, Mme Schabel raconta l'histoire suivante: "Il y a quelques années, mon médecin me dit que je souffrais de maladie de cœur. Par intervales, j'avais été affectée de palpitation et de grandes douleurs, et parfois mon cœur cessait presque de battre. Je devenais étourdie, impatiente et effrayée. D'autres fois, je dormais mal et je dormais mal et j'étais obsédée de rêves fatigants. Je languis dans cet état jusqu'à l'hiver dernier, où l'exposition au froid froid affecta mes rognons et me mit dans une protestation complète. Le printemps arriva, et mes maux furent aggravés de troubles d'estomac. Je n'avais aucun goût pour la nourriture et je m'appercevais que j'affaiblissais tous les jours. Le traitement de mon médecin me soulagait quelquefois, et ensuite je devenais pire qu'auparavaut. Finalement, après que tout espoir eût paru perdu, et qu'une, grosse somme d'argent eût été gaspillée pour des remèdes qui ne me firent aucun bien, une amie me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, dont deux boîtes me furent apportées; au commencement de l'élé 1899. Je les employai, et à ma joie, je constatai une amélioration. Je continuai l'usage des pilules fidèlement jusqu'à ce que j'en eusse dépensé huit boîtes. Je suis maintenant capable de faire tous mes travaux de ménage, me considérant complètement guérie. Je n'ai jamais eu une meilleure santé que celle dont je jouis à l'heure qu'il est depuis que j'ai cessé l'usage des pilules, je n'ai plus eu aucun symptôme de mes anciens maux. Je sens que je serai reconnaissante toute ma vie pour les bienfaits que j'ai reçus des Pilules Roses du Dr Williams, et je continuerai à les exalter, quand l'occasion s'en présentera."

PAS DE SAISON PROPRE.

Le rhume de poitrine n'a pas de choix pour les saisons et le BAUME RHUMAL le guérit en tout temps. 48



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées adressées au Maître de Poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le Vendredi 25 mai prochain pour le transport des malles de sa Majesté d'après contrat défini pour 4 années, le transport s'effectuant entre les boîtes à lettres des Rues et le bureau de Poste de Winnipeg, à partir du 1er juillet prochain.

On peut prendre connaissance des avis imprimés, contenant les informations supplémentaires quant aux conditions du Contrat en question, et se procurer des blancs de formules de soumission au Bureau de Poste de Winnipeg et au bureau ci-dessous.

Bureau de l'inspecteur du Bureau de Poste de Winnipeg, 13 Avril 1900.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.

Association liberale du District Electioral de Lisgar pour le Dominion

AVIS

Une réunion générale de la dite association aura lieu au Victoria Hall, Morden, le Jeudi 3ième jour de Mai 1900 à 7 heure P. M. dans le but de completer l'organisation pour les prochaines élections fédérales. Enrollement des Membres; Election des officiers, et la transaction des autres affaires se rapportant a l'association et au parti liberal.

Tous les liberaux sont invités, et sont priés d'y assister en grand nombre.

Par ordre du Président,
JAMES LAIDLAND,
Organisateur de l'Assemblée.

Dieu Sauve la Reine.



AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assitiboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les réglèments et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaires pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possession où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans réquérir obligation, pour la construction d'écluse ou autre travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL.
Solliciteurs pour les Requérants.

Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.

Nouvelles de St. Claude.

Avril 21—Les fermiers cnt profité de la température splendide dont nous jouissons. Les semences sont presque terminées, plusieurs ont commencé les clotures, d'autres ont commencé a défricher ; la culture va probablement doubler cette année.

Monsieur Edouard Jobin est en train de construire un dépôt, pour remiser les instruments d'agriculture, desormais ces clients pourront choisir leurs instruments avant de les acheter.

Monsieur G. J. Trémarin est agent pour la vente des instruments d'agriculture, pour la "Dayring Co." Bons succès.

Nous avions toujours payé en travail nos impositions pour les chemins, nos édiles ont décidé qu'a l'avenir nous payerons en argent.

Dans tout les "Wards," St. Claude excepté, la journée a été cottée, 75 cents, mais pour St. Claude la journée a été cottée $1.00.

Este ce que nous serions redevable de cette largesse a l'impression qu'a produit sur les autres conseillers, le conseiller réformateur de St. Claude.

Une épidemie de grippe à sevit ici pendant environ deux mois ; à peu près tous y ont passé ; plusieurs ont été serieusement indisposés, pour le moment tout est revenu a l'état normal.

Plusieurs terres se sont vendu ce printemps le mouvement de colonisation semble se porter maintenant dans l'est, proche la station d'Hay ward ; la terre y est de bonne qualité, le foin abonde, de plus ces terres ont l'avantage d'être à prcximité de la station, et d'un bon marché exeptionnelle. Si quelques familles venaient se joindre a celles qui y sont établies, une chappelle, une école, un bureau de poste, un magasin ne tarderaient pas à surgir de terre.

Avis à nos compatriotes et aux societés de colonisations, ces dernieres ne doivent point, oublier que St. Claude va se trouver cerner d'ici peut par les anglais si nous n'y prenons garde. On peut encore parer a tout il y a de la place pour former trois paroisses ce qui aurait l'avantage de former une municipalité française d'ici peu.

Notre église a été reparée avec goût l'intérieur à été lambrissé, deux autels ont été erigés aux bas côtés, une chair a aussi été installée Une nouvelle cloche (don de notre curé) a été hissée dans le clocher, tous ces travaux ont été accomplis par le R. P. Dom Claude où sous sa direction.

Très mouvementée a été la dernière réunion du club libéral de St. Claude, l'echec subit au dernierès élections ne semble point avoir ramolli nos libéraux. Vous avez déjà donner les résultats.

Le 14 Juillet sera de nouveau fêté cette année les commissaires chargés d'organiser la fête sont. V. Darel pere, E. Legras, E. Grand, F. Bernard (fils).

UN ST. CLAUDIEN.

Un bon Truc

Il arrive souvent qu'avec des chevaux difficiles, surtout nos bronchos de l'ouest, certaines opérations, notamment le dressage, ou encore la medicamentation d'un cheval malade sont particulièrement difficiles.

Il est aisé alors d'employer le moyen connu des maquignons pour rendre ainsi doux qu'un moutons un cheval vicieux qu'ils veulent vendre.

Pour arriver à ce but, les marchands ont recours à un procédé empirique qui réussit presque infailliblement, et qui consiste à faire prendre à l'animal irritable une assez grande quantité de vin blanc légèrement alcoolisé (2 litres de vin pour 10 centilitres d'alcool); l'animal, ainsi grisé, tombe dans un état de torpeur qui semble lui enlever toutes ses facultés; il se laisse conduire, atteler, trotter, fustiger comme la plus calme des rossinantes.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année soue peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du départcment de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

NOUVELLES LOCALES.

Grande réunion jeudi 3 mai à Morden, de l'Association libérale du comté de Lisgar.

M Maurice Lyon et Madame sont de retour d'un voyage de trois mois en France.

M. et Mde Norbert Nolin de St Boniface célèbreront leur cinquantième anniversaire de leur mariage le 5 mai prochain.

On raconte que des malfaiteurs ont par deux fois essayé de pénétrer chez M. Bernier à Steinbach pour le dévaliser.

M. Modeste Lamontagne de St Boniface est à faire des changements considérables à ses briquetteries.

Lundi soir les amis de M. Emanuel Couture réunis à l'hotel Chamberland lui ont présenté un magnifique service à thé en argent.

La propriété de M. Thos Ryan sur la rue principale à Winnipeg a été vendue la semaine dernière pour la jolie somme de $30,000.

Dimanche dernier Sa Grandeur Mgr. Langevin à bénie l'hôpital St. Roch à St. Boniface. Une foule considérable assistait à cette cérémonie.

Le temps magnifique dont nous jouissons, a permis aux cultivateurs de semer toutes leurs terres à blé à une époque où en général, les semences ne font guère que commencer.

M Emanuel Couture de St. Boniface à épousé Melle Roy de St. Boniface, mardi dernier, la bénédiction nuptiale a eu lieu à l'Archevêché. Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'heureux **couple.**

Mardi dernier les Orphelines de St. Boniface ont donnée une jolie séance au profit de l'Orphelinat dans la salle publique de M. J. B. Leclerc, l'assistance était nombreuse, Melle Jean touchait le piano et MM. Emile Jean, S. Jean, Ernest Levêque et Jack Gingras jouèrent de magnifiques morceaux de musique.

Un Attentat.

Samedi à 6 heures du soir des inconnus ont essayé de faire sauter à coup de dynamite les portes de l'ecluse No 24, sur le canal Welland.

Les dégats ne sont pas aussi considérables qu'on aurait pu le craindre, et probablement l'ouverture de la navigation n'en sera point retardé.

On ne s'explique point les motifs de cet attentat, et l'on croit que ce serait l'oeuvre des féniens où d'un partisan ardent des Boers.

Ladies Home Journal.

C'est un veritable honheur que de posseder ce charmant journal, admirablement illustré et remplis d'articles intéressants. Une femme l'interieur puisera dans ces pages, mille idées nouvelles pour decorer et agrémenter sa maison ; pour donner à sa table un cachet et une efficacite hors ligné :

Quand aux ouvrages, aux modes et en general tout ce qui interesse l'art feminin tout cela abonde dans ce petit volume mensuel veritable chef d'oeuvre de typographie.

Ecrivez Mesdames !

Si vous voulez vous procurer tout ce que vous pourez desirer de plus beau et de plus utile tout en menageant votre bourse, Ecrivez à S. Carsley Oo. Ltd., Montreal. Il vous enverra gratuitement sur catalogue et sur un simple ordre écrit vous enverra votre commande.

BONNE PRECAUTION

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif. 49.

Municipalite Rurale de Tache

AVIS PUBLIC

Avis public est par le present donné que le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché se formera en cour de Révision le 7ième jour de Mai 1900 à la Salle Municipale de Lorette à 10 a. m. pour prendre en consideration les plaintes qui seront formulées contre le Rôle d'évaluation de 1900.

Daté à Lorette ce 6ième jour d'Avril 190.

WM. LAGIMODIERE.
Sec.-Trés.

VENEZ VOIR LE

Piano Nordheimer.

ALBERT EVANS.

Pianos accordés. 300 RUE MAIN

4-11-98

J. KERR & Co.

ENTREPRENEUR DE POMPES
FUNÈBRES ET EMBAUMEURS

Henderson Block,
140 Princess St., Market Square
WINNIPEG.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur
Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.
Issues de Meuneries.—Son, $12 ; gru, $15 la tonne.
Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $12 à $15.
Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.
Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.
Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 1.00
Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.
Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie,par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.
Fromage.—11 c. à 12 c.
Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.
Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.
Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque ; pigeons, 20 c. la paire.
Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.
Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.
Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.
Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.
Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.
Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c ; porc, 7¾ à 8c.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.



AVIS.

Avis est par la présente donné, que Messieurs James Andrew Joseph McKenna, James Walker, Marcisse Omer Coté et Samuel McLeod, ont recu commission par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, de régler les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 15 Juillet 1870 et la fin de l'année 1885, ainsi que celles à eux soumises par les représentants des Métis nés dans l'espace de temps precité et decèdés depuis.

Dans le but d'entendre l'exposé des faits et de décider au sujet des dites réclamations, deux des Commissires précités seront présents aux liéux ci dessous mentionnés et aux dates fixées.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Prince Albert—15 mai	1900
St. Laurent—26 mai	"
Duck Lake—31 mai	"
Batoche—5 juin	"
Snake Plains—13 juin	"
Devils Lake—23 juin	"
Green Lake—2 juillet	"
Montreal Lake—19 juillet	"
Onion Lake—15 aout	"
Battleford—6 aout	"
Fort à la Come—25 aout	"
Sturgeon River—11 sept	"
Cumberland House—17 sept	
The Pas—24 sept	1900
Grand Rapide—4 Oct	"

DISTRICT D'ASSINIBOIA.

Willow Bunch—15 mai	"
Fort Qu'Appelle 23 mai	"
Touchwood Hills 7 juin	"
Swift Current—11 juin	"
Maple Creek—13 juin	"
Medicine Hat—16 juin	"

DISTRICT D'ALBERTA.

Lethbridge—19 juin	1900
MacLeod—21 juin	"
Pincher Creek—25 juin	"
Calgary—30 juin	"
Lacombe—5 juillet	"
Wetaskiwin—10 juillet	"
Duhamel—11 juillet	"
Edmonton—17 juillet	"
St. Albert—23 juillet	"
Lac St Anne—7 aout	"
Fort Saskatchewan—18 aout	
Victoria—23 aout	1900
Lac la Biche—3 sept	"
Athabasca Landing 21 sep	"
Edmonton—27 sept	"

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Interieur.

Ottawa, 8 mars, 1900.